

CR par M. H. Bellis de la visite du 23 juin 2019 des châteaux de Regnéville/mer et de Pirou sous la conduite de J.-C. Poutiers

Merci à M. Bellis pour ce CR très complet qui nous replonge, aussi, dans les tourments du Moyen Age et de la guerre de 100 ans



Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche Section de Granville

Ce samedi matin 22 juin, une vie active règne autour du château médiéval de Regnéville/mer. Monsieur Jean-Christian Poutiers réveille toutes ces vieilles pierres riches d'histoires locales et régionales.

Vers 1360, l'évêque d'Avranches, lieutenant de Charles II Le Mauvais, roi de Navarre et comte d'Evreux et de Mortain, fait construire cette résidence royale. Nous sommes au début de la guerre de 100 ans. C'est un château puissant, la mer arrive aux douves ; mer protectrice mais peut-être dévastatrice puisqu'en 1510 la moitié de la paroisse est engloutie.

Le Moyen âge est une période de troubles, de rancœurs. Plusieurs petits royaumes, duchés et la couronne d'Angleterre se disputent la couronne de France. A cette époque, les soldats reçoivent leur solde en période de combats ; en temps de trêve, ils rançonnent ou pillent là où ils sont.

Charles II le Mauvais, opposé au roi de France, s'allie aux Anglais et tient la Normandie. Il est très actif dans le jeu diplomatique et militaire, guerroye toute sa vie mais y perd tous ses domaines. Le château de Regnéville est pris en 1378 par les troupes françaises. Charles se soumet au roi de France. En 1380 les terres lui sont rendues. En 1404 Charles III, fils du Mauvais, cède la Normandie au roi de France.

Au traité de Troyes (1420), il est convenu que la France reviendra au roi Henri V d'Angleterre à la mort de Charles VI.

Les anglais occupent la Normandie de 1417 à 1450. Le château est alors une puissante forteresse médiévale anglaise.

Après la reconquête du néo-duché de Normandie par Louis XI en 1465, le château sera abandonné puis acquis par divers propriétaires : Roulland de Gourfaleur, Isaac de Piennes puis son fils Isaac II. Celui-ci est l'un des chefs protestants de Normandie

L'architecture des donjons au 13ème siècle est circulaire, à partir du 14ème, ils sont de forme carrée. A l'intérieur des murailles, ce sont les bâtiments médiévaux, le puits est postérieur à l'époque anglaise ; cette place peut accueillir une compagnie de gens en armes avec vingt chevaux. En comparaison, à Granville, la garnison se compose de dix hommes et un capitaine. Les paroisses disposent d'un corps de garde, ce sont les gardes côtes.

En 1637 Richelieu décide de raser les fortifications inutiles à la défense du royaume, et/ou pouvant servir de point d'appui à des rebellions. C'est le cas de Regnéville/mer (comme de Tombelaine d'ailleurs, mais plus tard). Le donjon du château est « pétardé » par les ingénieurs du roi. Isaac de Piennes et son fils Isaac II restaurent ensuite le château.

Nous terminons par l'église au clocher tronqué. Il y aurait un lien avec le démantèlement du château ; l'autorité royale sanctionne ce seigneur protestant et rabat le caquet de la paroisse.

Le château est vendu et démembré à la Révolution. Il appartient aujourd'hui au Conseil général qui le fait restaurer. M. J.-C. Poutiers y a dirigé des fouilles à cette époque.

L'après-midi, nous sommes à Pirou.

Pirou, c'est d'abord une simple motte castrale dans les mielles entre lande et mer gardant le havre de Pirou.

Monsieur Jean Christian Poutiers nous décrit les premiers balbutiements de la féodalité à partir de l'an 1000. La vie y est rude, les constructions sont en bois, les denrées sont stockées au rez de chaussée. Au 1er étage s'organise la vie, le chauffage n'existe qu'aux heures de repas, les animaux à fourrure sont appréciés, on dort sur des coffres ou à même le sol.

Cette région est en effervescence, les Normands sont en Angleterre, et conquièrent l'Italie du Sud d'où la confrontation des cultures, du savoir-faire.

C'est le début des constructions en pierre, il faut rentrer dans la cour intérieure, passer les murs, pour découvrir cette imposante muraille, murs et toits sont massifs. Les pièces d'habitation sont équilibrées.

Aux constructions des 13ème et 14ème siècles s'ajoute un nouveau château sous Louis XIII dont il reste le potager, la chapelle reconstruite à l'emplacement de la chapelle médiévale et la salle des plaids.

Dans cette salle sont jugés tous les faits maléfiques locaux. Les seigneurs rendent la justice, nomment les curés de paroisse. Les hommes sont libres. Les familles de rang ont un chevalier pour la France et parfois un pour l'Angleterre. Hiérarchiquement, un seigneur dépend d'un suzerain. Pour couronner cette salle, une tapisserie récente représente la conquête de l'Italie du sud par les Normands.

Merci pour cette belle journée



